



## COMMISSION DES FINANCES

### Rapport de la séance du jeudi 3 décembre 2020 à 19h00 Mairie de Corsier

---

<b><u>Présent(e)s</u></b> :	M. Daniel MUSCIONICO	Président
	Mme Dominique BAUMBERGER	Rempl.
	Mme Sophie BRAND	
	M. Laurent PECCOUD	
	M. Raphaël RAPIN	
	M. Albert SIROLLI	
	M. Geoffray SIROLLI	
	M. Eric ANSELMETTI	Maire
	M. Christophe BAUMBERGER	Adjoint
	M. François JACCARD	Adjoint
	M. Charles LASSAUCE	Secrétaire général

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 octobre 2020
3. Budget 2021 (suite)
4. Propositions individuelles et divers

**1. Approbation de l'ordre du jour :** L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

**2. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 octobre 2020**

Le procès-verbal de la séance du 15 octobre 2020 est approuvé à la majorité par 5 voix pour et 1 abstention.

**3. Budget 2021 (suite)**

Ecritures supplémentaires après revue des Exécutifs

110.00.31700.10 Voyage : Le voyage du Conseil municipal est reporté à 2022.

1110.13.3120.00 Prestations de Tiers – Sécurité : Il est procédé à la suppression du quart d'allocations pour un contrôleur du stationnement saisonnier initialement prévu au budget.

**91 Impôts**

Concernant les prévisions fiscales, la 3<sup>ème</sup> estimation a donné lieu à de bonnes surprises avec une recette fiscale sur le revenu PP de CHF 170'030.- supérieure à ce qui avait été prévu. L'impôt sur la fortune PP est supérieure de CHF 157'080.- L'impôt à la source présente une petite augmentation de CHF 21'805.-

**91100.00.36110.00 Frais de perception**

Suite à l'ajustement liée à la 3<sup>ème</sup> estimation, il est constaté une augmentation de 10'530.-

M. le Maire rappelle la possibilité de déficit accordée aux communes suite à la RFFA, le SAFCO ayant fixé un montant de CHF 95'000.- pour la commune de Corsier. En raison des bonnes nouvelles liées aux estimations fiscales, il a été fait quelques ajustements au budget et celui-ci présentera un excédent de charges de CHF 90'675.-

5790.00.31300.90 Prestations de Tiers - Coheran

Il est relevé la nécessité d'une permanence sociale sur la commune. Le montant de CHF 15'000.- est destiné à une acquisition de prestation.

5790.00.36370.20 Aide personnes physiques

Il est proposé une augmentation de l'aide sociale aux personnes physiques de CHF 3'500.- à CHF 53'500.-

Les budgets prévus pour les manifestations n'ont pas été utilisés. La redistribution d'une partie de cet argent se fera sous la forme de bons solidaires.

#### Budget 2021 - Plan d'investissements

Les membres de la commission prennent connaissance du plan qui présente les intentions des dépenses d'investissements du patrimoine administratif, des dépenses d'investissements du patrimoine financier et les dépenses d'investissements du patrimoine administratif en cours.

#### Plan des amortissements - quadriennal

Il est relevé que l'augmentation va presque du simple au double entre 2021 et 2024.

M. le Secrétaire général précise que l'augmentation devrait normalement être compensée par des augmentations de revenus fiscaux.

#### Budget

Le document inclut les éléments présentés dans les écritures supplémentaires.

Le résultat de CHF 90'675.- est négatif, toutefois inférieur au montant de CHF 95'000.- autorisé par le SAFCO.

Les membres de la commission sont invités à donner un préavis à l'intention du Conseil municipal.

**Vote** : Qui accepte ce budget pour présentation au Conseil municipal ?

Pour 6 (unanimité)

\* \* \*

M. le Président informe de diverses délibérations qui seront soumises au vote lors de la prochaine séance du CM.

- Crédit budgétaire supplémentaire pour des amortissements complémentaires
- Crédit d'engagement de CHF 900'000.- pour la construction d'un réfectoire provisoire pour le restaurant scolaire
- Remplacement d'un collecteur d'eaux usées sis route de la Côte-d'Or, chemin des Gravannes, La Vy-Verte et route d'Hermance

#### **4. Propositions individuelles et divers**

Pas de divers.

La séance est levée à 20h00

*Rapport : S. Biffiger*